

# Communiqué commun de la **Ligue des droits de l'Homme des Hauts de France**, la **Ligue de l'enseignement du Nord**, la **Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais**, **Solidarité Laïque du Nord et du Pas-de-Calais** et la **Libre pensée du Nord et du Pas-de-Calais**

## **DROIT AU BONHEUR POUR TOUS ; PLUS UN SEUL MORT À NOS FRONTIÈRES !**

À l'heure où nous écrivons, 27 personnes, hommes, femmes et enfants, ont trouvé la mort entre Calais et Douvres... Ils fuyaient leur pays pour un monde meilleur. Ils ont perdu la vie en fuyant notre terre inhospitalière. Que la mémoire de ces victimes humaines ne sombre pas dans l'oubli.

Démanteler des réseaux de passeurs ne peut suffire à constituer une réponse à ce drame.

Quand les personnes exilées sont dans l'errance, l'Etat expulse les campements qui constituent les seuls lieux de vie possibles, disperse et détruit les biens.

Ces opérations s'accompagnent, de surcroît, de violences illégitimes de la part des forces de l'ordre, violences avérées déjà constatées par le Défenseur des Droits et condamnées par les tribunaux, notamment pour des coups à Calais en novembre 2015, des gifles à Coquelles en novembre 2017, des violences sur mineur en mai 2020, du vol de matériel à Calais en mars 2021, des violences et faux en écriture publique en septembre 2021, ...

Ces opérations inutiles, fragilisent chaque fois davantage la situation des exilés, déjà contraints de vivre dans une situation de très grande précarité, « dans la rue, sans ressources, sans accès à des sanitaires, ne disposant d'aucun moyen de subvenir à leurs besoins essentiels et dans l'angoisse permanente d'être attaqués et volés. », ce qui induit des « sentiments de peur, d'angoisse ou d'infériorité propres à conduire au désespoir » (Arrêt Cour Européenne des Droits de l'Homme, 2 juillet 2020, N.H. et a. c/ France, §184).

**L'Etat français porte la responsabilité de mettre fin au cycle infernal du désespoir, des blessures et des morts des personnes exilées et doit prendre les initiatives suivantes :**

- Mettre fin au harcèlement sur les migrants.
- Reconnaître la légitimité des associations à intervenir librement pour aider les migrants, et mettre fin au harcèlement sur les bénévoles.
- Mettre en place un camp de réfugiés sur le littoral, sous l'égide des Nations-Unies.
- Sortir des accords du Touquet, qui entretiennent le malheur et le désordre à nos frontières.

L'état, est garant de notre devise Liberté-Egalité-Fraternité. Au nom de cette dernière il se doit de proposer un hébergement aux migrants, de garantir la bonne information de chacun d'entre eux sur leurs droits et d'étudier avec bienveillance et dans le respect de ses engagements internationaux toutes les demandes d'asile.

Nous demandons aux collectivités locales d'accompagner l'effort nécessaire et de se porter volontaire pour accueillir chacune une ou plusieurs familles de migrants.

**Droit au bonheur pour tous ; plus un seul mort à nos frontières !**